

ECF, en tant que syndicat patronal, dispose d'un service juridique dédié au droit social à destination des adhérents.

Le service social est composé de juristes en droit social qui sont à la disposition des adhérents pour les :

INFORMER

Le service social ECF réalise une veille juridique, commente ces actualités dans la Newsletter hebdomadaire et réalise des articles et Flash social dédiés.

FORMER

Le service social organise de nombreux événements pour accompagner les adhérents sur leur pratiques en droit social : Webinaires, Café social, Organisation de séminaires ...

CONSEILLER

Les adhérents ECF bénéficient de conseils juridiques individualisés sur l'application du droit social au sein de leurs cabinets, tant sur les relations individuelles de travail (embauche, exécution, rupture du contrat) que sur les relations collectives (négociation, élections ..)

ÉCOUTER

La disponibilité et la proximité du service social avec les adhérents permettent de créer un relai des problématiques des adhérents.

MUTUALISER

Le service social rédige des modèles et guides à destination des adhérents et notamment : Affichage, Règlement intérieur, Chartes, Contrats, DUERP, RGPD ...



Pour toutes questions relatives à l'application de la convention collective des cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes à vos collaborateurs, vous pouvez contacter la Fédération ECF :

Par email : melanie.pellen@e-c-f.fr
Par téléphone : 01.47.42.55.76

LA COMMISSION SOCIALE



Corinne BARREZ



Maryline BRISSET



Anne-Céline CARTIER



Mathilde GIRARD



Emmanuel LARRIEU